

## **Epicerie Participative Insertion – EPICERIE SOCIALE**

Répondre aux besoins alimentaire et hygiène des personnes/familles en situation de précarité (ou risque de le devenir) et sensibiliser ces ménages à la promotion de la santé et à l'éducation du consommateur

*Aide alimentaire proposée sous la forme d'une épicerie sociale : en libre-service et avec paiement des achats en fonction de la situation financière – de 0 à 10% des prix affichés -*

### **PUBLIC CONCERNE :**

Personnes ou familles tricastines qui rencontrent des difficultés économiques

### **PROCEDURE :**

- Demande auprès de la Conseillère ESF du CCAS pour constituer un dossier EPI (ressources, dépenses, endettement, projet d'engagement...)
- Décision en Commission d'Attribution mensuelle (durée d'accès - projet d'engagement – orientation sur l'atelier de l'EPI et/ou le Diagnostic Individuel Budget)
- Courrier de décision envoyé au demandeur par le CCAS précisant les modalités d'accès (montant maximum d'achats par mois, participation financière en fonction du Reste Pour Vivre...)
- Epicerie sociale ouverte d'avril à novembre (sauf aout) les jeudis de 10h-12h45 et de 14h-16h15 et les Vendredis de 9h30 à 11h45 à l'imprimerie (RDC) – 38 Avenue du Général de Gaulle – 26130 SP3C

### **CONTACT:**

CCAS : 04.75.04.49.00

### **PIECES ORIGINALES JUSTIFICATIVES A PRESENTER POUR TOUT DOSSIER :**

- \* Livret de famille ou carte d'identité
- \* Justificatifs de ressources mensuelles (prestations CAF ou MSA, Salaire, Assedic, pension invalidité, retraite...)
- \* Justificatifs de dépenses mensuelles (factures, quittances...)
- \* Justificatifs de dettes
- \* Dernier Avis d'imposition ou de non imposition
- \* Certificat de scolarité pour les enfants de + de 16 ans.

**En cas de pièces manquantes, le dossier ne pourra pas être étudié.**